

**Conseil de sécurité**Distr.  
GÉNÉRALES/1997/974  
13 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**LETTRE DATÉE DU 12 DÉCEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Dans sa résolution 1133 (1997) du 20 octobre 1997, le Conseil de sécurité m'a prié de lui présenter, tous les 60 jours après la date de prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), un rapport sur l'application du plan de règlement et des accords auxquels sont parvenues les parties. Mon rapport du 13 novembre 1997 (S/1997/882) décrit dans le détail les préparatifs de la reprise de l'opération d'identification et des autres activités menées dans le cadre du plan de règlement et contient également mes recommandations relatives au déploiement de la MINURSO. Depuis lors, des faits nouveaux importants sont intervenus.

Les membres du Conseil se souviendront que mon Représentant spécial par intérim, M. Erik Jensen, a rencontré le 17 octobre 1997 le représentant du Front populaire pour la libération de la Saguía el-Hamra et du Río de Oro (Front POLISARIO) auprès de la MINURSO, M. Emhamed Khaddad, à Tindouf, puis s'est entretenu avec les autorités marocaines sur les diverses questions liées à l'application du plan de règlement. Le Front POLISARIO a réaffirmé son attachement à l'accord de Houston et son souhait de voir le processus démarrer dans les meilleurs délais. M. Jensen a rencontré les 20 et 22 octobre le Ministre de l'intérieur du Maroc, M. Driss Basri, qui lui a confirmé que le Maroc restait attaché à l'accord (S/1997/742, annexe III) et l'a assuré que son gouvernement était prêt à fournir tout l'appui pratique nécessaire à la reprise de l'opération d'identification.

Le 4 novembre, mon Représentant spécial par intérim a présenté à M. Emhamed Khaddad le programme provisoire de l'opération d'identification et la liste de convocation proposée, et a examiné avec lui la mise à jour de la liste des chefs de tribus (chioukh). Les 5 et 6 novembre, M. Jensen a discuté des mêmes questions avec le Ministre marocain de l'intérieur. À la suite d'autres réunions, les parties sont tombées d'accord sur le contenu de la liste, à deux ou trois points près. Le 14 novembre, les deux parties ont reçu les listes complètes sur disquettes de toutes les personnes restant à convoquer et il leur a été demandé de fournir les détails concernant les changements d'adresse et toute autre information pertinente relative à la désignation d'un centre d'identification approprié. Le 17 novembre, les listes de convocation définitives des quatre premières semaines de la reprise du processus d'identification ont été envoyées et, les 19 et 21 novembre, les derniers

détails du programme initial ont été confirmés par écrit. Il y a lieu de noter que le démarrage du processus a été brièvement retardé en raison de difficultés administratives.

Une série de mesures pratiques ont également été prises pour permettre la reprise de l'opération d'identification au début de décembre, comme prévu. Après leur transfert de Genève, les dossiers d'identification ont été organisés en prévision de leur distribution aux centres. Grâce à la coopération des parties, les premiers centres prévus à Laayoune et Smara, dans le territoire, et dans les camps de réfugiés de Smara et Dakhla, près de Tindouf, ont été remis en état et équipés du matériel spécialisé nécessaire.

Le personnel de la Commission d'identification a commencé d'arriver dans la zone de la mission durant le mois de novembre, date à laquelle un programme de formation rigoureux a été entamé sous la direction des fonctionnaires les plus expérimentés. Le nouveau Président de la Commission d'identification, M. Robin Kinloch (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) est arrivé à Laayoune le 23 novembre 1997 et a depuis lors rencontré le Secrétaire général du Front POLISARIO, M. Mohamed Abdelaziz, et des hauts responsables du POLISARIO ainsi que le Ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri, et des hauts fonctionnaires marocains.

Le processus d'identification a repris le 3 décembre 1997, comme prévu, à Laayoune et dans le camp de Smara, dans la région de Tindouf. De nouveaux centres d'identification ont été ouverts le 8 décembre, au camp de Dakhla, dans la région de Tindouf, et à Smara. Un cinquième centre devrait être ouvert le 15 décembre à Tan Tan, dans le sud du Maroc. Un deuxième centre, qui devait être ouvert le 15 décembre à Laayoune, sera opérationnel le 22 décembre. Les préparatifs de l'opération d'identification en Mauritanie ont été quelque peu retardés mais l'opération devrait probablement reprendre à la fin du mois de janvier. Le retour d'un grand nombre de fonctionnaires de la MINURSO a facilité le processus de démarrage, mais les effectifs de la Commission ne sont pas encore au complet. Cette lacune devra être comblée dans les deux prochaines semaines pour que le personnel puisse être déployé dans les neuf centres au début de janvier 1998. Avec l'arrivée des nouveaux observateurs nommés par le Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), on compte à présent six observateurs de l'OUA en plus du représentant de haut niveau.

Entre le 3 et le 12 décembre 1997, plus de 3 000 personnes ont été convoquées et 2 386 ont été identifiées. Les deux parties ont soutenu les efforts de la Commission. Les difficultés rencontrées, principalement d'ordre technique, ont résulté pour partie du retard avec lequel les parties ont communiqué les données mises à jour et pour partie de l'ordre des convocations. Dans la région de Tindouf, l'identification des personnes qui se présentent sans avoir été convoquées pose problème; la Commission a déterminé qu'aucune des parties ne voyait d'objection à ce que dans les cas exceptionnels (humanitaires), les intéressés soient identifiés. À cet égard, la Commission estime que par principe et pour des raisons pratiques, l'identification devrait se faire après une convocation unique dans un centre donné. Chaque fois que nécessaire, des mesures sont prises pour augmenter le nombre de personnes convoquées quotidiennement afin d'assurer une utilisation optimale des ressources des centres. La Commission a décidé de publier des "communiqués

opérationnels" pour faire connaître ses décisions sur les procédures, annoncer à l'avance les programmes des centres et diffuser des informations sur les déplacements des observateurs et des chefs tribaux, les dates limites pour la communication des données mises à jour et la publication des listes de convocation. Lors d'une réunion tenue à Laayoune le 9 décembre, le Président de la Commission d'identification s'est entretenu de cette question et d'autres points relatifs à l'identification avec le Ministre marocain de l'intérieur et ses proches collaborateurs.

Le processus de rétablissement de la police civile de la MINURSO est également en cours. Une équipe composée de cinq membres de la Royal Canadian Mounted Police s'est rendue dans la zone de la mission du 19 au 26 novembre pour effectuer des opérations de reconnaissance et de coordination en vue du déploiement du contingent de policiers civils canadiens qui devrait arriver en décembre. Huit membres du contingent portugais sont arrivés à Laayoune le 21 novembre et le nouveau chef de la police civile, le commissaire divisionnaire Peter Miller (Canada), y est arrivé le 24 novembre. La police civile compte désormais 48 membres. Le contingent est suffisamment nombreux pour appuyer la mise en train progressive des activités d'identification, mais il rencontre des problèmes logistiques du fait que certains types de matériel et de fournitures font défaut. Du matériel en provenance d'autres missions devrait arriver à la MINURSO d'ici au 14 décembre.

La composante militaire de la MINURSO continue de surveiller l'application du cessez-le-feu entre l'armée royale marocaine et les forces du Front POLISARIO. La situation reste stable dans la zone de la mission, et rien ne semble indiquer que l'une des parties s'apprête à reprendre les hostilités. Le Secrétariat a entamé des négociations intensives avec des pays susceptibles de fournir des contingents afin de réunir les unités militaires dont la MINURSO a besoin.

Tous les efforts déployés pour assurer la reprise du processus d'identification et le fait que les deux parties se soient à nouveau déclarées déterminées à mettre en oeuvre l'ensemble du plan de règlement me paraissent encourageants et me donnent à penser que la MINURSO devrait être en mesure de s'acquitter de son mandat dans les délais serrés que j'ai indiqués dans mon récent rapport au Conseil de sécurité (S/1997/882) et conformément aux décisions pertinentes du Conseil. Mais pour que cela soit possible, toutes les conditions dont le calendrier d'exécution est assorti devront être strictement respectées, en particulier, les ressources nécessaires devront être disponibles à temps et dans leur intégralité. Il s'agira notamment de déployer le matériel technique et autre à la mi-février au plus tard, comme prévu au calendrier, pour pouvoir entreprendre les opérations de déminage et préparer le déploiement de la composante militaire de la Mission. Je ne doute pas que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale mettront tout en oeuvre pour faciliter la réalisation de ces tâches difficiles.

(Signé) Kofi A. ANNAN

-----